COLLÈGE DE FRANCE —— 1530 ——

Communiqué de presse 26 novembre 2021

Entre fin du mois et fin du monde : économie de nos responsabilités envers l'humanité

Leçon inaugurale

Christian Gollier

Le jeudi 9 décembre 2021, à 18 h en public au Collège de France, retransmission en direct Entrée libre

Chaire annuelle du Collège de France

Avenir Commun Durable

avec le soutien de la Fondation du Collège de France et de ses grands mécènes

Covéa et TotalEnergies.

Directeur et cofondateur de la *Toulouse School of Economics*, **Christian Gollier** concentre ses recherches sur les domaines de l'économie de l'incertain et de l'économie de l'environnement en passant par la finance, la consommation, l'assurance et l'analyse des coûts-bénéfices, avec un intérêt particulier pour les effets durables à long terme.

Il est l'un des auteurs des 4e et 5e rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique et conseille régulièrement les gouvernements (France, UK, USA, Norvège...) sur leur politique d'évaluation des investissements publics. Il est invité, pour cette année, sur la chaire Avenir Commun Durable créée avec le soutien de la Fondation du Collège de France et de ses grands mécènes Covéa et TotalEnergies.

Christian Gollier prononcera sa leçon inaugurale intitulée Entre fin du mois et fin du monde : économie de nos responsabilités envers l'humanité le 9 décembre 2021. Son cycle de huit cours Fin du mois et fin du monde : comment concilier économie et écologie ? débutera le 5 janvier 2022.

Son colloque Efficient Climate Policies in an Uncertain World se tiendra le 8 juin 2022.

« Autant suis-je en mesure d'évaluer mon niveau de retraite et ainsi déterminer, grâce à des calculs, le niveau de sacrifices que je dois faire aujourd'hui sur mes revenus en matière d'épargne pour compenser ma chute de revenu futur, autant cela m'est plus compliqué concernant mes émissions de CO₂. Et cela, car il y a moult incertitudes et soulève de nombreuses et considérables questions. Comment fixer un mode opératoire qui pourrait déterminer ce que nous devons faire ? À quelle vitesse devrais-je remplacer ma voiture thermique par une voiture électrique qui coûte plus cher ? Quand isoler thermiquement ma maison pour émettre moins de CO₂ lorsque je me chauffe ? Plus globalement, comment déterminer une valeur du carbone pour quantifier les bénéfices collectifs de mes propres efforts ? Etc. Ces questions sont la traduction en termes opérationnels d'une problématique éthique ou philosophique selon laquelle nous avons des responsabilités envers les générations futures. Évidemment, il faut faire quelque chose. Mais jusqu'où faut-il aller ? »

Christian Gollier

Cette citation provient de son entretien exclusif Qu'est-on prêt à payer aujourd'hui pour réduire un dommage qui se produira dans deux siècles ?, à découvrir sur le site web du Collège de France avec le programme de ses enseignements, ainsi que sa biographie.

La chaire Avenir Commun Durable a été créée dans le cadre de <u>l'initiative du même</u> <u>nom</u> lancée en 2021 par les professeurs du Collège de France. Consacrée aux enjeux de la transition environnementale et énergétique, elle accueille chaque année des experts internationaux pour mettre en lumière l'actualité de la recherche dans ce domaine.

Les événements du Collège de France sont gratuits et librement accessibles par tous, sans inscription préalable.

En raison de l'affluence, les représentants de la presse et des médias sont priés de réserver leur place auprès de presse@college-de-france.fr

La fondation du Collège de France

Depuis 2008, la Fondation du Collège de France s'engage aux côtés de la science et du Collège de France pour une recherche libre et ambitieuse et des savoirs enseignés à tous.

Maintenir cette recherche au plus haut niveau, attirer les meilleurs talents et étendre

la diffusion des connaissances auprès du plus grand nombre nécessite des engagements financiers élevés. Le mécénat et les dons permettent de financer la recherche de manière souple et réactive pour qu'elle progresse et innove sans cesse. Développer les projets de recherche, équiper les laboratoires, soutenir les missions sur le terrain, former les jeunes chercheurs, enrichir les fonds documentaires du Collège de France, accompagner la diffusion des savoirs en libre accès, rapprocher les publics éloignés des lieux de sciences... Grâce à la générosité de ses mécènes et de ses donateurs, la Fondation du Collège de France participe à faire rayonner l'excellence scientifique française, à encourager un exceptionnel potentiel de découvertes et d'innovations et à élargir la transmission des connaissances à tous les publics. Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Collège de France est habilitée à recevoir des dons, mais également des legs, donations, usufruits et assurances vie en exonération de droits de succession.

https://www.fondation-cdf.fr/

À propos du Collège de France

Le Collège de France répond depuis 1530 à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d'inscription, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

www.college-de-france.fr

Contact presse & médias

David Adjemian + 33 1 44 27 10 18 presse@college-de-france.fr